

■ **Giroma S.A. en liquidation**, à Fribourg, la promotion commerciale et financière dans les secteurs industriels, etc. (FOSC du 14.01.1999, p. 268). Par ordonnance du 5.08.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. Par ordonnance du 09.05.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.

Journal no 85 du 09.01.2004
(02072334 / CH-217.0.134.503-4)